



DECISION N° DEC 24.046/D

**REMBOURSEMENT DE CAUTION D'UN LOGEMENT DE  
FONCTION AVEC ASTREINTE**

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 24.009/D en date du 06 février 2024 portant sur le budget primitif adoptée par le Conseil municipal,

VU la délibération N° 19234K en date du 22 février 2019 portant sur l'attribution d'un logement de fonction avec astreinte,

CONSIDERANT que Monsieur Jérémy LAVEDRINE a libéré le logement communal situé 5 bis avenue P. Prost BRUNOY 91800 le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et que l'état des lieux de sortie ne présente aucune remarque particulière.

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : la somme de 517.00 € (cinq cent dix-sept euros) sera versée à Monsieur Jérémy LAVEDRINE au titre du remboursement de sa caution.

**ARTICLE 2** : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

DECISION N° DEC 24.046/D

**OBJET : REMBOURSEMENT DE CAUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AVEC ASTREINTE**

**ARTICLE 3 :** Le Trésorier Payeur et le Directeur Général des Services de la Ville de Brunoy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 17 juillet 2024

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 17/07/2024

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision

Numéro attribué à l'acte : DEC 24.046/D

Objet de l'acte : REMBOURSEMENT DE CAUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION AVEC  
ASTREINTE

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240717-BRU\_AR\_23955\_1-AR

Date de l'acte : 17/07/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU\_AR\_23955\_1

Date de réception en Préfecture : 17 juillet 2024